

AU JOUR LE JOUR



Joueurs de croquet rue Saint-Georges vers 1925.
On aperçoit derrière l'ancienne église protestante.

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine



À l'intérieur

D'un congrès à l'autre	2
Prix du Bénévolat Honorius-Provost	4
Prix Léonidas-Bélanger	4

Activités estivales

Si pour l'immense majorité de la population l'été est la saison des vacances, il en est tout autrement à la Société d'histoire. La belle saison est pour nous une période très achalandée durant laquelle les nombreux visiteurs se croisent à travers les différentes activités qui leur sont proposées.

Nous suggérons à nos membres d'accompagner leurs parents et amis dans l'une ou plusieurs de ces animations :

- Exposition sur la façon dont la population du Haut-Richelieu a vécu la Seconde Guerre mondiale.
- Visites guidées du site patrimonial protégé (visite à l'intérieur du périmètre de l'ancienne palissade ou parcours des 12 panneaux d'interprétation en archéologie).
- Rallye GPS (géocachette) en famille, un tout nouveau parcours est proposé aux participants.
- Saynètes de *Marchez dans l'ombre du passé*; une représentation théâtrale dans les rues du Vieux La Prairie inspirée de l'histoire et des légendes locales.

Bon été à tous!

Gaétan Bourdages, président



D'un congrès à l'autre

Le Musée de la Pulperie

Par Stéphane Tremblay, Albert Juneau et Marie-Hélène Bourdeau

Cette année, les congrès conjoints des deux fédérations dont notre Société d'histoire est membre (la Fédération Histoire Québec et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie) avaient lieu à l'hôtel Le Montagnais de Saguenay (arrondissement de Chicoutimi) les 17, 18 et 19 mai derniers. La tenue de ces congrès coïncidait également avec le début des festivités du 175^e anniversaire de l'ouverture à la colonisation de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces congrès avaient pour thème « La relève dans les organismes en patrimoine ».

La SHLM y était représentée par les personnes suivantes : M. Stéphane Tremblay, M. Albert Juneau, Mme Marie-Hélène Bourdeau et M. Jean L'Heureux.

VENDREDI 17 MAI

La conférence inaugurale du congrès avait lieu sur site de la Pulperie de Chicoutimi, qui abrite le Musée Régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce vaste complexe d'animation culturelle et touristique a pour mission de préserver et de mettre en valeur le patrimoine de la région. Il a aussi un caractère artistique et on y retrouve, transportée sur place dans son intégralité, la maison Arthur-Villeneuve, exemple typique d'art naïf québécois.

Sous le thème de « La relève : un thème cher à notre organisation », la conférencière, Mme Liz Gagné, présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, nous a présenté un tour d'horizon des efforts de recrutement et de protection du patrimoine mis en œuvre par cette institution et ses bénévoles depuis plus de vingt ans, dont la restauration des archives après l'inondation de 1996.

SAMEDI 18 MAI

Les participants ont eu droit à trois ateliers le 18 mai. Le premier traitait de l'importance de l'enseignement de l'histoire de l'école primaire à l'université.

Le but de cet atelier était de faire état de la place de l'histoire dans le curriculum scolaire québécois. La discussion fut

amorcée par un panel de quatre enseignants en histoire issus des différents niveaux d'enseignement. Après un bref survol de ce qui est enseigné à chaque niveau, les participants étaient invités à livrer leur opinion et à poser des questions aux quatre spécialistes.

Questions et commentaires se répartissaient en deux catégories. D'une part, les sociétés d'histoire déplorent que l'histoire locale soit peu ou pas enseignée par les différentes institutions scolaires présentes dans leur milieu. Ce qui explique que plusieurs bénévoles de ces sociétés d'histoire n'hésitent pas à entrer en contact avec les enseignants de leur région afin de proposer pour leurs élèves un atelier d'histoire locale ou encore d'organiser des visites guidées d'un site patrimonial local. D'autre part, il y a des sociétés d'histoire qui, possédant peu de ressources et de bénévoles, préfèrent travailler de pair avec les citoyens de leur région afin d'accumuler photographies et informations historiques dans le but de constituer une collection d'archives.

D'ailleurs, au cours du déjeuner des délégués des différentes sociétés membres de la FHQ, il fut décidé par les participants d'exercer des pressions dans les écoles et les Commissions scolaires de leur région afin d'obtenir la mise en place d'un cours (ou d'un programme) sur l'histoire locale.

Le second atelier de cette journée consistait en une conférence de M. Éric Tremblay, historien, sur La Société des Vingt-et-Un et l'ouverture du Saguenay (1838-1842). Enfin, pour le dernier atelier, on nous proposait une visite libre du Musée du Fjord situé à La Baie.

CONFÉRENCES

Plusieurs conférences étaient également offertes aux congressistes au cours de cette fin de semaine. Soulignons en particulier une table ronde sur la place des jeunes dans les organismes voués à la protection du patrimoine au cours de laquelle les jeunes participants ont échangé sur les moyens à utiliser pour recruter des jeunes et les impliquer dans nos organismes. Voici quelques-unes des idées retenues :

- Recruter les jeunes des programmes d'histoire du cégep et de l'université
- Diversifier les activités ; les jeunes sont plus participatifs qu'observateurs
- Varier le lieu des conférences : brasseries, restaurants, musées, etc.
- Rajeunir l'image de nos organismes : vocabulaire, couleurs, logo, images, etc.
- Avoir une page Facebook active
- Profiter des subventions disponibles au Forum Jeunesse de notre région

Une autre conférence proposait trois modèles de financement des sociétés d'histoire et des organismes en patrimoine. Les trois conférenciers ont présenté chacun leur modèle de financement respectif. Dans les trois cas, les organismes s'autofinancent à au moins 50 % grâce à des activités qu'ils ont eux-mêmes créées.

- Visites guidées et visites éducatives
- Services d'archivage (traitement, classement, conservation, etc.)
- Consultation en patrimoine architectural
- Services de recherche historique

DIMANCHE 19 MAI

Monsieur Gaston Gagnon du Ministère de la Culture et des Communications a présenté la nouvelle loi du patrimoine

dans l'atelier de formation du dimanche après-midi. L'essentiel de son exposé portait sur les nouvelles responsabilités des municipalités en matière de patrimoine. Le principal constat fut que les représentants des sociétés d'histoire sont beaucoup moins optimistes que monsieur Gagnon et son ministère quant aux interventions futures des municipalités en faveur du patrimoine.

La position de monsieur Gagnon reflète la documentation du ministère mise à la disposition des municipalités, en particulier, le « Guide pratique destiné aux municipalités » et le document intitulé « À propos de la Loi sur le patrimoine culturel ».

L'optimisme du MCC repose sur la possibilité offerte désormais aux municipalités de jouer un rôle plus actif en matière de patrimoine dans des domaines que ne prévoyait pas la Loi sur les biens culturels de 1972. Les nouveaux champs d'intervention des municipalités concernent les paysages culturels patrimoniaux, le patrimoine immatériel, les personnalités, les événements et les lieux historiques. Selon monsieur Gagnon, certaines municipalités et régions comme la Gaspésie ont ouvert la voie en ce qui touche les paysages culturels, les événements et les lieux historiques.

Le scepticisme des sociétés d'histoire tient à l'indifférence des municipalités vis-à-vis du patrimoine. Il faut nous donner du temps, car le non-engagement des municipalités reflète le désintéressement d'une bonne partie des citoyens. La culture n'a pas toujours la cote et, pour qu'elle gagne des rangs dans l'échelle des priorités municipales, elle doit compter sur des appuis plus larges, au-delà du cercle étroit des combattants habituels.

La ville de La Prairie se réclame du développement durable. Or, les villes et régions innovatrices dans ce domaine se font une obligation d'inclure la culture dans leur planification. C'est ainsi que la culture forme une composante essentielle du développement durable, au même titre que les dimensions économiques, sociales et environnementales.

La compréhension et l'application de cette nouvelle loi sur le patrimoine requièrent d'éventuels intervenants l'acquisition et la compréhension d'une nouvelle terminologie. Nous citons ici deux exemples de définitions qui prêtent flanc à interprétation parce que, à notre avis, elles ratissent trop large :

« patrimoine immatériel » : les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations transmis de génération en génération et recréés en permanence, en conjonction, le cas échéant, avec les objets et les espaces culturels qui leur sont associés, qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public ;

« paysage culturel patrimonial » : tout territoire reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables résultant de l'interrelation de facteurs naturels et humains qui méritent d'être conservées et, le cas échéant, mises en valeur en raison de leur intérêt historique, emblématique ou identitaire ;

Ajoutons à cela les expressions suivantes : aire de protection, document patrimonial, objet patrimonial, site patrimonial et bientôt la confusion s'installe et rien ne se fait.

Il n'en demeure pas moins que ces congrès furent bien organisés et fort enrichissants pour tous ceux qui y participèrent. À noter que le prochain congrès de la FHQ aura lieu à Joliette au printemps 2014 (probablement les 23, 24 et 25 mai) avec pour thème les Acadiens, leur déportation et leur arrivée dans la région de Lanaudière au cours de la décennie 1760.

Prix du Bénévolat Honorius-Provost



Le prix du Bénévolat Honorius-Provost vise à reconnaître et à mettre en valeur le travail bénévole d'individus œuvrant dans les sociétés membres de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. Le récipiendaire 2013 du prix Honorius-Provost est M. Stéphane Tremblay, 1^{er} vice-président de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine.

Sur la photo, M. Richard Bégin, président de la Fédération Histoire Québec (FHQ) remet le prix Honorius-Provost à M. Stéphane Tremblay.

Prix Léonidas-Bélanger

La SHLM était en nomination pour l'obtention du prix Léonidas-Bélanger (volet événement). Ce prix (volet événements et réalisations) est destiné aux sociétés d'histoire, de patrimoine et de généalogie membres de la FHQ et vise à reconnaître le travail exceptionnel de ces sociétés auprès de la population de leur milieu. Hélas la SHLM n'a pas remporté ce prix dont voici les gagnants :

La première place a été remportée ex aequo par l'Atelier d'Histoire Hochelaga-Maisonneuve, pour son exposition « L'École d'antan 1860-1960 » et par la Société historique de Bellechasse, pour son « Inventaire du patrimoine bâti de la MRC de Bellechasse ».

Un deuxième et un troisième prix ont également été attribués au Musée de l'Auberge Symmes (Musée d'Aylmer) Gatineau, pour sa Fête d'antan, et à la Société généalogique canadienne-française, pour son Salon des auteurs 2012.

Nos participants aux congrès



On reconnaît dans l'ordre habituel, assis : Marie-Hélène Bourdeau, Bernard Bilion et Marie Gagné. Debout : Stéphane Tremblay, Albert Juneau et Jean L'Heureux.



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Gaétan Bourdages

Rédaction

Gaétan Bourdages
Marie-Hélène Bourdeau
Albert Juneau
Stéphane Tremblay

Révision linguistique

Robert Mailhot

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec), J5R 1G1

Téléphone

450-659-1393

Courriel

histoire@laprairie-shlm.com

Site Web

www.shlm.info

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.



Desjardins
Caisse La Prairie

Desjardins Caisse
La Prairie commandite
l'impression du bulletin
Au jour le jour.